AlloSchool

Économie générale et statistiques : 1er BAC Sciences économiques et gestion

Séance 15 (La répartition et la redistribution des revenus - Cours)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- Introduction

II- Le revenu

2-1/ Définition du revenu

2-2/ Distinction des revenus

III- La répartition primaire : Revenus primaires

3-1/ Définition

3-2/ Les revenus d'activité ou du travail

3-3/ Les revenus salariaux

I- Introduction

Dans une économie, l'activité productive des entreprises et des administrations donne naissance à la création des biens et des services et conduit à la création de richesses (mesurée par le PIB).

Mais, en même temps, elle permet la distribution des revenus aux agents économiques qui ont participé, directement ou indirectement, à la production. La répartition des revenus est donc consécutive à la production.

Au niveau macro-économique, la valeur de la production (P) est égale aux revenus distribués (R). On a donc : $P = R$

II- Le revenu

2-1/ Définition du revenu

Le revenu se définit comme un ensemble de ressources perçues par un agent économique (ici un ménage), au terme d'une période donnée, soit en contrepartie d'une contribution directe à l'activité productive (dépense de travail, avance du capital ou les deux à la fois), soit sans contrepartie directe (ex : bourses étudiants/élèves, pensions de retraite, etc.…).

2-2/ Distinction des revenus

Les revenus des agents économiques sont issus de deux répartitions :

- La répartition primaire : est la répartition de la valeur ajoutée réalisée à travers le marché et qui donne naissance aux revenus primaires ;
- La répartition secondaire : est celle qui est opérée par l'Etat et les organismes de protection sociale appelée la redistribution, conduisant à la formation des revenus de transferts.

Les revenus primaires sont ceux qui sont perçus en contrepartie d'une contribution directe à la production.

On compte deux types de revenus primaires : les revenus d'activité ou revenus du travail (salaires, excédent brut d'exploitation de l'entrepreneur) et les revenus de la propriété ou revenus du capital (Revenus des placements financiers, les loyers...).

III- La répartition primaire : Revenus primaires

3-1/ Définition

La répartition primaire est le partage de la valeur ajoutée, elle est fondée sur la contribution directe à l'effort productif de la nation. Les revenus issus de cette répartition est dits primaires et ils sont de deux types : Les revenus d'activité ou du travail et les revenus de la propriété ou du capital.

3-2/ Les revenus d'activité ou du travail

Les revenus d'activité sont les revenus qui rémunèrent le facteur travail.

Mais, le travail peut être salarié ou non salarié, d'où la distinction entre les revenus salariaux et les revenus non salariaux.

3-3/ Les revenus salariaux

Les revenus salariaux sont les revenus obtenus en contrepartie d'un travail salarié.

Définition du salaire

Le salaire est la rémunération versée par un employeur à un salarié en contrepartie du travail fourni conformément (en vertu de) au contrat de travail qui les lie.

Calcul du salaire

- Salaire de base :

Il correspond au salaire contractuel, c'est-à-dire la rémunération convenue entre l'employeur et le salarié au moment de la signature du contrat de travail. Ce salaire est fonction de la durée du travail qui est légalement fixée à 44 heures par semaine, soit 2288 heures par an (loi 5/99 formant le code de travail).

- Compléments du salaire :

Ce sont les éléments accessoires au salaire de base. Il s'agit des heures supplémentaires, des primes et des indemnités qui viennent s'ajouter au salaire de base (voir bulletin de paie).

- Retenus sur salaire :

Ce sont les prélèvements effectués sur le salaire. Il s'agit des retenus fiscales effectuées pour le compte de l'Etat (IGR) et des retenus sociales effectuées pour le compte des organismes de protection sociale (CNSS, CIMR, Mutuel, etc.). En effet,

- Salaire net :

Le salaire brut global n'est pas intégralement versé au salarié, l'employeur opère diverses retenues lors de chaque paie et ne verse au salarié que le salaire net.

Ce dernier est égal à :

$$\text{Salaire net} = \text{Salaire de base} + \text{Compléments du salaire} - \text{Retenus sur salaire}$$